



Appel à candidature

Artistes montluçonnais et de sa région

Exposition à HAGEN en 2025

Hagen, ville jumelée avec Montluçon
depuis 60 ans

La ville de Montluçon, la ville de Hagen, la société artistique Hagenring, organisent dans le cadre des 60 ans du jumelage des deux villes une grande exposition d'art contemporain, qui aura lieu du 27 avril au 25 mai 2025 à Hagen (Allemagne).

L'exposition aura lieu sur deux sites : la Galerie de l'Association Hagenring et l'Espace Kunst-Schaufenster situé dans une galerie marchande.

[Appel à candidature](#)

Vous êtes artiste peintre, sculpteur, graphiste, photographe... Candidatez.

Les artistes montluçonnais et de sa région sont invités à présenter leur candidature pour cette exposition qui se déroulera à Hagen, en Allemagne. Pour cela, il vous suffit de

* télécharger le dossier « Appel à candidature » disponible sur <https://www.montlucon.com/> ou <https://www.montlucon-communaute.com/>

* contacter la Direction Culture et Patrimoine par mail direction.culture.patrimoine@mairie-montlucon.fr ou au 04 70 02 55 24

Conditions de dépôts des candidatures : date limite 30 septembre 2024

Votre dossier de candidature se compose :

- d'un CV portant mention de votre formation, votre parcours artistique, votre participation à des expositions individuelles et/ou collectives ces 5 dernières années.
- 4 photos de vos oeuvres proposées à la sélection, photos **en haute définition de bonne qualité (300dpi, 3542x2364 pixels)** et un press-book ou catalogue au format PDF.
- la fiche de mise à disposition de ces oeuvres à compléter et à signer par l'artiste, en précisant la taille de vos oeuvres, la date de création et la valeur d'assurance (50% de la valeur de vente). Attention : le poids d'une sculpture doit être inférieur à 15 kg.
- un texte de moins de 350 mots et caractères présentant les axes principaux de votre travail d'artiste, vos sources d'inspiration.
- une photo de vous-même dans votre atelier

Comment faire parvenir vos photos et documents par mail ?

En cas de fichiers lourds, nous vous conseillons de nous les adresser par Grosfichiers.com à l'adresse suivante : direction.culture.patrimoine@mairie-montlucon.fr

ou bien de les déposer en Cité Administrative, rue des Conches, à Montluçon en prenant rendez-vous au 04 70 02 55 24 auprès de la Direction Culture et Patrimoine.

ou de les envoyer à

Cité Administrative
Direction Culture et Patrimoine
1 rue des Conches
CS 13249
03106 Montluçon Cedex

Tout dossier incomplet sera retourné à l'expéditeur.

Sélection et jury

Un jury, composé d'élus, de responsables culturels et associatifs, étudiera chaque dossier de candidature et sélectionnera une douzaine d'artistes toutes disciplines.

Si votre dossier n'est pas retenu, un courrier vous sera adressé et les documents fournis vous seront rendus au 15 novembre 2024.

Les engagements de l'artiste

- mettre les œuvres sélectionnés à disposition des organisateurs à titre gracieux. (fiche de prêt individuel).
- présenter un dossier complet (constitué de fichiers électroniques ou papier).
- disposer d'œuvres déjà réalisées au moment de la candidature.
- accepter les conditions générales d'organisation de cette exposition.
- à livrer les œuvres emballées, au Fonds d'Art Moderne et Contemporain, espace Boris-Vian, 27 rue des Faucheroux à Montluçon, par ses propres moyens du 16 au 18 avril 2025. Une attestation de réception des oeuvres sera faite en présence du régisseur des expositions.
- accepter de participer à un déplacement officiel à Hagen pour le « finissage » (fin d'exposition), date à confirmer, pris en charge par la Ville de Montluçon

Droits de reproduction

L'artiste cède à la ville de Montluçon et à la Société Artistique Hangenring son droit de reproduction pour les oeuvres faisant partie de l'exposition, notamment pour la communication de celle-ci.

Les organisateurs (la Société Artistique Hangenring et la ville de Hagen) s'engagent :

- à réaliser les documents suivant :
 - Un catalogue (10 exemplaires remis à chaque artiste).
 - Une affiche.
 - Un carton d'invitation.
- à prendre en charge l'assurance des oeuvres durant toute la période d'exposition
- à prendre en charge toute la communication de l'événement
- à assurer l'hébergement de la délégation au complet lors du « finissage »
- à ne pas retirer de l'exposition, avant la fin de celle-ci, les œuvres qui auraient éventuellement été vendues

La ville de Montluçon

- assure les œuvres pour les transports Aller/Retour Montluçon/Hagen, au départ du Fonds d'Art Moderne et Contemporain jusqu'à Hagen.
- prend en charge, en mini-bus, le transport Aller/Retour de la délégation de Montluçon à Hagen.
- prend en charge les frais de restauration sur le trajet et sur place.

Date limite de dépôt des candidatures : 30 septembre 2024

Protection de vos données personnelles :

Conformément à la loi « Informatique et Libertés » du 6 janvier 1978 modifiée et au Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD) n° 2016/679 du Parlement européen et du Conseil du 27 avril 2016 », vous êtes informés que les données personnelles que vous communiquez à la Ville de Montluçon, responsable de traitement, dans le cadre de cette candidature feront l'objet de traitements de données. Ces traitements sont nécessaires à l'exécution d'un contrat auquel la personne concernée est partie ou à l'exécution de mesures précontractuelles prises à la demande de celle-ci (cf. article 6.1.b du RGPD). Les données recueillies pour ces traitements sont destinées au personnel habilité de la Direction Culture et Patrimoine de la Ville de Montluçon, des données sont susceptibles d'être transmises aux membres du jury (composé d'élus, de responsables culturels et associatifs). Les dossiers de candidature retenus seront conservés 1 an puis archivés selon les dispositions prévues par le code du patrimoine. Les mesures techniques et organisationnelles appropriées seront mises en œuvre par le responsable de traitement afin de garantir l'intégrité et la confidentialité des données. Vous pouvez accéder aux données vous concernant. Vous disposez également d'un droit de rectification et d'un droit à la limitation du traitement de vos données. Pour exercer ces droits ou pour toute question sur le traitement de vos données dans ce dispositif, vous pouvez contacter la Direction Culture et Patrimoine de la Ville de Montluçon ou le délégué à la protection des données, par voie électronique à dpo@mairie-montlucon.fr. Si vous estimez, après nous avoir contactés, que vos droits Informatique et Libertés ne sont pas respectés ou que le dispositif n'est pas conforme aux règles de protection des données, vous pouvez adresser une réclamation à la CNIL.

Exposition HAGEN 2025

Coordonnées de l'Artiste

<u>Nom</u>		<u>Prénom</u>	
<u>Nom d'artiste</u>			
<u>Adresse postale</u>			
<u>CP</u>		<u>Ville</u>	
<u>Tel. / Port.</u>			
<u>Email</u>			
<u>Site internet</u>			
<u>Facebook</u>			
<u>X</u>			
<u>WhatsApp</u>			
<u>Instagram</u>			
<u>TikTok</u>			
<u>Linkedin</u>			

Votre parcours / Votre travail

<u>Technique utilisée</u>	
<u>Sources d'inspiration</u>	
<u>Autodidacte</u>	
<u>Formation</u>	
<u>Dernières expositions Individuelles ou collectives</u>	

